

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00563 Numéro SIREN : 498 657 568 Nom ou dénomination : AB ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004198

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	85 000		85 000	85 000
	Autres immobilisations incorporelles	355 988		355 988	355 988
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	157 789	98 712	59 077	68 576
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 808		2 808	2 808
	Total II	601 585	98 712	502 873	512 372
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	632 515		632 515	624 032
Comptes de régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	187 114		187 114	201 509
	Charges constatées d'avance (3)	5 832		5 832	4 907
	Total III	825 461		825 461	830 448
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 427 047	98 712	1 328 335	1 342 821

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

85 000
2 808

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	28 600	28 600
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	· Réserve légale	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	319 774	295 912
	Report à nouveau		
	Resultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 300	35 862
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	520 674	492 374
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
DETTES (I)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Comptes de Régularisation	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	165 205	202 740
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	822	22 135
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 244	9 107
	Dettes fiscales et sociales	38 309	47 135
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	595 080	569 330
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV	807 661	850 446
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 328 335	1 342 821

(I) Dont à moins d'un an

680 494

685 357

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N : 31/12/2022 : 12			Exercice N-1 : 31/12/2021 : 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	652 134		652 134	625 904
Chiffre d'affaires NET	652 134		652 134	625 904
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 838	30 142
Autres produits			310	78
Total des Produits d'exploitation (I)			673 282	656 123
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			140 861	130 095
Impôts, taxes et versements assimilés			13 655	11 454
Salaires et traitements			426 744	435 207
Charges sociales			30 006	27 238
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 499	9 499
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			19	12
Total des Charges d'exploitation (II)			620 783	613 504
I - Résultat d'exploitation (I-II)			52 499	42 619
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	268	250
Total V	268	250
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 861	1 925
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 861	1 925
2. Résultat financier (V-VI)	1 593	1 675
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	50 906	40 944
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	10 606	5 082
Total des produits (I+III+V+VII)	673 550	656 373
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	633 250	620 511
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	40 300	35 862

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 328 334.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 652 133.78 Euros et dégageant un bénéfice de 40 299.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (rgt ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci après.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	440 988		
Installations générales agencements aménagements divers	146 074		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 715		
TOTAL	157 789		
Prêts, autres immobilisations financières	2 808		
TOTAL	2 808		
TOTAL GENERAL	601 585		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			440 988	440 988
Installations générales agencements aménagements divers			146 074	146 074
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 715	11 715
TOTAL			157 789	157 789
Prêts, autres immobilisations financières			2 808	2 808
TOTAL			2 808	2 808
TOTAL GENERAL			601 585	601 585

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	78 948	9 123		88 071
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 265	376		10 641
TOTAL	89 213	9 499		98 712
TOTAL GENERAL	89 213	9 499		98 712

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 123				
Matériel de bureau informatique mobilier	376				
TOTAL	9 499				
TOTAL GENERAL	9 499				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 808	2 808	
Débiteurs divers	632 515	632 515	
Charges constatées d'avance	5 832	5 832	
TOTAL	641 155	641 155	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	117	117		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	165 088	37 922	88 680	38 487
Fournisseurs et comptes rattachés	8 244	8 244		
Personnel et comptes rattachés	21 832	21 832		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 070	8 070		
Impôts sur les bénéfices	3 429	3 429		
Autres impôts taxes et assimilés	4 978	4 978		
Groupe et associés	822	822		
Autres dettes	595 080	595 080		
TOTAL	807 661	680 494	88 680	38 487
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 504			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	1 090	110		1 200

Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
DROIT AU BAIL M ROMIEUX	40 000			40 000	
DROIT AU BAIL BD SVOB	45 000			45 000	
Total	85 000			85 000	

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
DRT EXER MMA LORIENT A (134624)+PORTS(171848)	306 472	
DROIT EXERCICE MMA CARNEL	36 260	
COURTAGES M BOCQUET(10424)+ROMIEUX(2170)	12 594	
COURTAGES M LE DU	660	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel informatique, mobilié	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	117
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 289
Dettes fiscales et sociales	28 910
Autres dettes	31
Total	30 348

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 832
Total	5 832

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	14
Fonds commercial	14
Autres immobilisations incorporelles	14
Evaluation des immobilisations corporelles	14
Evaluation des amortissements	15
Titres immobilisés	15
Evaluation des créances et des dettes	15
Disponibilités en Euros	15
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

AB ASSURANCES
Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 28 BOULEVARD SVOB
56100 LORIENT
RCS LORIENT 498 657 568

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à **40 299,88 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **40 299,88 euros**

Affectation

Au compte « Autres réserves » **28 299,88 euros**
qui s'élève ainsi à 348 074,05 euros

Le solde à titre de distribution de dividendes **12 000,00 euros**
soit 10,00 euros brut par titre

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement. Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **12 000 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques

fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est par ailleurs rappelé aux associés qui ont le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par eux-mêmes, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	<i>à l'abattement</i>
31 décembre 2021	12 000 euros	/	/
31 décembre 2020	12 000 euros	/	/
31 décembre 2019	/	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

